

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8193

Société : 80323

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Rhelam Rita

Date de naissance : 01 / 07 / 1971

Adresse : Tannasse de houston immeuble ville verte

Tél. : 06 61 33 42 17 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. DAABOUL Ahmad
Dermatologie - Cosmétologie
Médecine Esthétique - LASER
806, Bd El Oued Hay Chrifia App. N°1
Casablanca - Tel: 0522 21 21 31

Autorisation CNDP Nº : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Rhelam Rita

Age : 47 ans

Lui-même

Lien de parenté :

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28 / 07 / 2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28.07.21	CS		210	Dr. DAABOUL Annab Dermatologie - Cosmétologie Médecine Esthétique - LASER 8d El Qods Hay Chedid App N°1 ca - Za (0522) 21 21 31

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 STE PHARMACIE GOLF CITY Centre commercial Beukoura Golf City RDC N°9 - Bouskoura - Casablanca Taxis 522 55 55	28/07/21	341.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 2 1 2 3 4 5 6 7 8 3 4 5 6 7 8 2 1 2 3 4 5 6 7 8 D ← G B	D 00000000 35533411	H 21433552 00000000 G 00000000 11433553 B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ahmad DAABOUL
Spécialiste
Dermatologie - Cosmétologie
Vénérologie - Allergologie
Médecine Esthétique & Anti-âge
Mésothérapie - LASER



الدكتور أحمد دعبول
اختصاصي
في أمراض و جراحة الجلد
والشعر والأظافر - الليزر
الطب التجميلي

LOT : 200766
 PER : 07-23
 PPV : 28,00DH



PT210204154433

CASABLANCA, 28 juillet 2021

Mme RHOLAM Rita

28,00

1/ COCCIDIN CRÈME

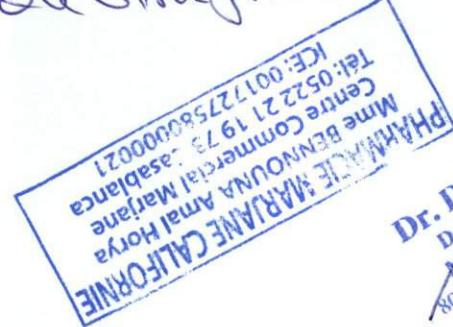
matin et soir sur la lesion

56,00

2/ TEGUMA solution

1 fois par jour

24/07/2021



778, Boulevard elquods (en face du café Idouar Ice) - 20460 Casablanca

Tél : 05 22 21 21 31 - 0772 88 88 88 - www.antiage-esthetique.com

Dr. Ahmad DAABOUL

Spécialiste

Dermatologie - Cosmétologie

Vénérologie - Allergologie

Médecine Esthétique & Anti-âge

Mésothérapie - LASER



الدكتور أحمد دعبول

اختصاصي

في أمراض وجراحة الجلد

والشعر والأظافر - الليزر

الطب التجميلي

28-07-2021

COMPTE RENDU

Je soussigné Dr DAABOUL Ahmad certifie que :

Mme RHOLAM Rita a subi une intervention chirurgicale

concernant kératose actinique (visage).

NGAP

C 149

K 80

Intervention 600 Dhs et pour cela, j'ai pris comme honoraire

six cent dirhams.

Prière de faire valoir ce que de droit.

*Dr. DAABOUL Ahmad
Dermatologie - Cosmétologie
Médecine Esthétique - LASER
806, Bd El Oued Hay Chrifia Appt N°1
Casablanca - Tél : (0522) 21 21 31*